



Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tél. +41 (0)22 731 59 63
E-mail: contact@cetim.ch
Site Web: www.cetim.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

54^e session du Conseil des droits de l'homme
(11 septembre – 13 octobre 2023)

Biennial panel on unilateral coercive measures

Intervention orale du CETIM

Vérifier à l'audition

Sanctions et violations des droits humains au Niger

Monsieur le Président,

Je m'appelle Fatimatou Hima de la Plateforme paysanne du Niger, organisation partenaire du CETIM.

Suite à la prise de pouvoir par les militaires au Niger, le 26 juillet 2023, les institutions régionales et organismes internationaux telles que la CEDEAO, l'UEMOA, l'UA, la Banque mondiale et l'Union européenne ont commencé à prendre des dispositions sans commune mesure à l'encontre du Niger et de son peuple. Ces sanctions économique-financières impactent les droits humains de toute la population du Niger, et surtout du monde rural.

Ces sanctions visent, entre autres choses, la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les États membres de la CEDEAO et le Niger, le gel des avoirs du Niger dans les banques commerciales, la suspension de toute assistance et de transaction financière en faveur du Niger par les banques d'investissement et de développement régionales. Les conséquences de ces mesures sont dévastatrices pour la paysannerie familiale du pays qui était déjà hautement vulnérable et opprimée auparavant :

- Hausse généralisée des prix des denrées alimentaires ;
- Difficulté d'accès aux intrants agricoles, animaux et halieutiques ;
- Accès limité aux ressources au niveau des institutions financières ;
- Suspension des activités d'aide au développement à destination des communautés rurales ;
- Réduction de la fourniture en énergie électrique entraînant le ralentissement ou l'arrêt dans les productions agricoles (drainage d'eau dans les parcelles aménagées, baisse de produits laitiers transformés pour leur conservation, mauvaise conservation des produits de la pêche et de l'aviculture ...).

De plus, l'approbation et la préparation de mise en œuvre d'un projet d'intervention militaire de la CEDEAO, avec la volonté manifestée de la France de soutenir ledit projet, sont extrêmement préoccupantes. Une éventuelle guerre contre le Niger et son peuple entraînera davantage de violations et de misère, sans compter les pertes humaines et le nombre de réfugiés qui fuiront le pays, tout en déstabilisant la région.

La population nigérienne rejette catégoriquement toutes les mesures coercitives qui lui sont imposées ainsi que le projet d'intervention militaire.

Au vu de ces constats, nous exhortons le Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes pertinents d'exiger la levée immédiate et sans conditions de toutes les mesures coercitives imposées au peuple nigérien, l'indemnisation de toutes les victimes de ces mesures, ainsi que la reprise des financements d'aide au développement, en particulier pour les zones rurales. Nous demandons également que toutes les parties prenantes s'engagent pour la protection des droits des populations rurales du pays, à la lumière de la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans.

Genève, le 14 septembre 2023